

Projet complémentaire de didactique des langues-cultures - 2e discipline langue-culture (3 ECTS)

3 ECTS

Formations concernées

Master en enseignement pour le secondaire I

Mobilité IN Secondaire 1

Le module complète le plan d'études des étudiant-e-s ayant plus d'une didactique de langue-culture ou changeant de filière; il vise un approfondissement des compétences en didactique.

Semestre

Automne
Printemps

Compétences travaillées

Compétence 4 (cf. les modules de didactique des langues-cultures)
Compétence 5 (cf. les modules de didactique des langues-cultures)
Compétence 6 (cf. les modules de didactique des langues-cultures)
Compétences 7 et 8, le cas échéant

Organisation du module

MSLAC13-1 Projet complémentaire de didactique des langues-cultures - 2e discipline langue-culture - allemand (3 ECTS)

Prérequis

- Compétences communicatives et interculturelles, connaissances culturelles et linguistiques dans la langue et culture enseignée (niveaux selon le CECR: C1 pour secondaire 1 et C2 pour secondaire 2)

Responsable du module

Bemporad Chiara, UER LC
chiara.bemporad@hepl.ch

Thèmes et activités-clés

Thématique personnelle approfondie en lien avec celles vues dans le module MSALL-ANG-ITA31 et ESP21(semester d'automne) et le module MSALL-ANG-ITA11 et ESP22 (semester de printemps). Exemples : 1. la place, le rôle et l'articulation ou non des activités langagières (compréhension, production, interaction et médiation orales et écrites) en classe. 2. la place et le rôle du travail des structures langagières (grammaire et vocabulaire). 3. la place et le rôle des contenus (culture générale, vie quotidienne, littérature, histoire, dimension interculturelle, CLIL, etc.). 4. la place et le rôle de la perspective actionnelle. 5. Dans quelle mesure l'approche préconisée par la formation didactique théorique et méthodologique est pertinente et réalisable dans le contexte vaudois de l'enseignement des langues et culture étrangères, selon votre expérience ? Quelles en sont les limites et/ou quelles résistances rencontrez-vous ? Quels en sont les avantages et inconvénients pour vous et les élèves ? Quelle est la place et le rôle de l'élève et/ou de l'enseignant-e ?

Fivaz Luc, UER LC
luc.fivaz@hepl.ch

Modalités de travail

Travail en autonomie, aucune dispense de cours.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Niveaux de maîtrise évalués

Les niveaux de maîtrise prévus ainsi que les indicateurs seront précisés avec la formatrice ou le formateur qui suivra le travail.

Évaluation formative

Sur demande de l'étudiant·e, feedback formatif durant la rédaction du travail.

Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Dossier individuel

Ouvrages de base

Les références sont proposées en fonction des thématiques de travail choisies par les étudiant·e·s.